

Service d'architecture de portefeuille Questionnaire sur le profil de l'investisseur

Le Service d'architecture de portefeuille de Conseils Patrimoine privé Mackenzie (« **Service d'architecture de portefeuille** ») est un programme d'optimisation de portefeuille que la Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») offre aux investisseurs dans les fonds communs de placement.

La structuration d'un portefeuille de placements exige un juste équilibre. En plus d'autres facteurs, il faut tenir compte de vos objectifs financiers, de votre horizon de placement, de votre tolérance au risque et aux fluctuations de valeur des placements. Vos réponses aux questions du présent document devraient vous aider, vous et votre conseiller, à mettre au point la stratégie de placement idéale pour vous.

Il serait utile de remplir ce questionnaire avec l'aide de votre conseiller qui évaluera ensuite vos réponses et en discutera avec vous. Ce procédé vous aidera à choisir le modèle de portefeuille le mieux adapté à vos besoins. C'est à vous et à votre conseiller qu'il revient de déterminer si le modèle de portefeuille (sous la forme qui vous est présentée ou que vous modifiez) vous convient.

CE QUESTIONNAIRE EST CONÇU EN FONCTION DE L'OBJECTIF EXPLIQUÉ CI-HAUT ET NE REMPLACE PAS L'OBLIGATION DU COURTIER/CONSEILLER DE RECUEILLIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT NI CELLE DE DÉTERMINER LE CARACTÈRE APPROPRIÉ DES PLACEMENTS POUR S'ASSURER QUE LES PLACEMENTS PROPOSÉS VOUS CONVIENNENT.

Mackenzie peut recueillir des renseignements personnels et financiers à votre sujet (« **renseignements** ») à l'aide de ce questionnaire et auprès de votre conseiller et/ou courtier. Mackenzie utilisera ces renseignements uniquement aux fins énoncées dans l'Avis sur la protection des renseignements personnels de l'Annexe A. En signant la présente, vous confirmez avoir lu l'Avis sur la protection des renseignements personnels et consentez à l'utilisation des renseignements selon les modalités prévues.

Signature de l'investisseur

Nom en lettres moulées

Date

Signature du conseiller

Nom en lettres moulées

Date



Instructions : Encerclez votre réponse à chaque question.

Points attribués
(conseiller)

1. Quel pourcentage du total de vos actifs financiers le portefeuille représente-t-il?

- a. Moins de 25 %
- b. De 25 % à 50 %
- c. De 51 % à 75 %
- d. De 76 % à 100 %

2. Quel pourcentage de vos dépenses prévues à la retraite le portefeuille devrait-il financer?

- a. Moins de 25 %
- b. De 25 % à 50 %
- c. Plus de 50 %

3. Quel pourcentage de votre revenu actuel provient de prestations RRQ/SV/SRG et d'un régime à prestation déterminée?

- a. Plus de 50 %
- b. De 25 % à 50 %
- c. Moins de 25 %

4. Diriez-vous que votre situation financière est :

- a. Très précaire et instable
- b. Quelque peu précaire et instable
- c. Modérément sûre et stable
- d. Sûre et stable
- e. Très sûre et stable

5. Votre revenu disponible moyen (après impôts et dépenses « fixes ») de toutes les sources autres que le présent portefeuille (p. ex., emploi, placements, etc.) en tant que pourcentage de votre revenu net après impôts s'élève à :

- a. Moins de 10 %
- b. De 11 % à 25 %
- c. De 26 % à 50 %
- d. De 51 % à 75 %
- e. De 76 % à 100 %

6. Vous épargnez régulièrement le pourcentage suivant de votre revenu disponible moyen en vue de la retraite.

Les retraités répondraient « 0 % ».

- a. 0 %
- b. 5 %
- c. 10 %
- d. 15 %
- e. 20 % ou plus

Sous-total



Instructions : Encerclez votre réponse à chaque question.

Points attribués
(conseiller)

7. En cas d'urgence, avez-vous accès à une autre source de fonds (p.ex., marge de crédit, etc.) plutôt que de devoir retirer de l'argent de ce portefeuille, si sa valeur marchande devait subir une perte importante à ce moment-là?

- a. Oui
- b. Non

8. Si vous perdiez votre source de revenu actuelle, combien de temps s'écoulerait avant que vous n'ayez à accéder aux actifs de ce portefeuille? Les retraités devraient répondre « 0 année ».

- a. 0 année
- b. Moins d'un an
- c. 1 à 2 ans
- d. 3 à 5 ans
- e. Plus de 5 ans

9. Actuellement, l'objectif principal de votre portefeuille est de :

- a. Préserver la valeur du placement initial après inflation
- b. Produire un flux de trésorerie régulier pour acquitter les frais de subsistance (c.-à-d., provenant des placements et du rachat partiel de votre capital)
- c. Produire un revenu régulier pour acquitter les frais de subsistance (c.-à-d., provenant uniquement de placements sans supplément provenant du rachat de votre capital)
- d. Créer une source de revenu régulier à titre de revenu de retraite éventuel (c.-à-d., réinvestir tout le revenu)
- e. Faire croître la valeur globale du portefeuille (en prévision de la retraite; optique axée sur le rendement total)
- f. Faire croître le portefeuille de façon dynamique pour maximiser sa valeur globale

10. De quel pourcentage des actifs du portefeuille avez-vous besoin pour obtenir le revenu annuel requis?

- a. Je n'ai pas besoin de retirer un revenu pour l'instant.
- b. Moins de 2 %
- c. De 2 % à 3 %
- d. De 3 % à 4 %
- e. Plus de 4 %

11. Lorsque vous commencerez à retirer de l'argent pour les frais de subsistance, pendant combien de temps prévoyez-vous en avoir besoin?

- a. 5 ans
- b. 10 ans
- c. 15 ans
- d. 20 ans
- e. Je ne veux pas survivre à mes épargnes en provenance de ce portefeuille.

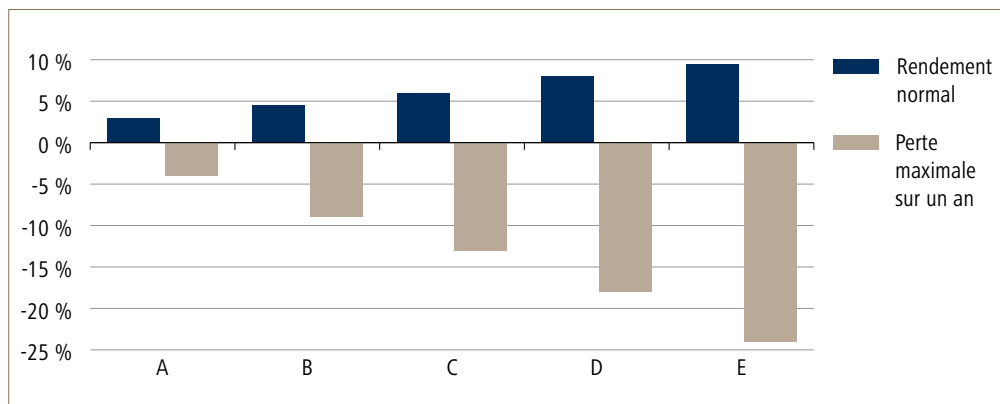
Sous-total



12. Êtes-vous disposé à tolérer une réduction de la valeur de votre portefeuille d'un mois à l'autre pour atteindre votre objectif?
- a. Non, mes objectifs peuvent être atteints grâce à des placements stables/à faible risque.
 - b. Dans une certaine mesure, mais étant donné que je retire un revenu régulier, elle doit être limitée ou alors, mon portefeuille doit être restructuré de façon à garantir que les répartitions de capital ne soient pas faites à perte.
 - c. Oui, mais seulement de façon modérée parce que je retire uniquement un revenu (ou je ne fais aucun retrait).
 - d. Oui, je ne me soucie pas des fluctuations mensuelles pourvu qu'il y ait une possibilité raisonnable de croissance au fil du temps.

13. Si la valeur marchande actuelle de votre portefeuille diminuait de 20 % sur une période d'un an (comme d'autres placements du même type au cours d'une année où les marchés connaissent un rendement global médiocre), vous voudriez :
- a. Éviter toute perte additionnelle, vendre et réinvestir dans des placements stables/à faible risque.
 - b. Limiter les pertes additionnelles en vendant jusqu'à la moitié de l'actif et en réinvestissant le produit dans des placements stables/à faible risque.
 - c. Conserver la stratégie actuelle puisque l'objectif principal de production de revenu n'est pas touché.
 - d. Conserver la stratégie actuelle puisque vous disposez d'un horizon de placement de longue durée.
 - e. Enrichir votre stratégie de placement avec les fonds disponibles pour profiter des cours inférieurs actuels.

14. Le graphique qui suit affiche les rendements totaux annualisés prévus à long terme (barres bleues) pour cinq portefeuilles. Les barres dorées indiquent la perte potentielle sur un an qui pourrait se produire dans un contexte de marché extrême. Dans quel portefeuille choisiriez-vous d'investir?



- a. Portefeuille A
- b. Portefeuille B
- c. Portefeuille C
- d. Portefeuille D
- e. Portefeuille E

Sous-total



15. Les rendements des placements peuvent être composés d'intérêts, de dividendes et de gains en capital. Les intérêts sont typiquement fixes alors que les dividendes et gains en capital sont variables. Les dividendes, par contre, peuvent être une source de revenu stable et croissant, alors que les gains en capital sont relativement variables et nécessitent des ventes ponctuelles s'ils sont utilisés à des fins de revenu. Vous préférez que votre portefeuille vous procure :
- a. Un revenu d'intérêts fixe et une valeur marchande stable.
- b. Un revenu de dividendes régulier et un potentiel de croissance avec le temps, sachant que la valeur marchande subira des fluctuations.
- c. Une combinaison de revenu d'intérêts fixe et un revenu de dividendes constant.
- d. Une croissance des dividendes avec le temps (le rendement absolu n'est pas important pour le moment car je ne retire pas de revenu), et une optique axée sur les gains en capital.
- e. Des gains en capital pour une croissance potentielle maximum avec le temps.
16. Si vous pouviez éviter complètement les placements en actions et les risques inhérents et investir plutôt dans des obligations, dans quelle mesure pourriez-vous augmenter votre taux d'épargne actuel? Sélectionnez le maximum.
- a. 2 % de mon revenu
- b. 4 % de mon revenu
- c. 6 % de mon revenu
- d. 8 % de mon revenu
- e. Je ne renoncerais pas aux placements en actions.
17. Si, pour le moment, les rendements prévus générés par votre portefeuille (en plus des autres sources de revenu prévues à la retraite) ne peuvent raisonnablement couvrir les frais de subsistance une fois à la retraite, vous êtes disposé à :
- a. Maintenir le cap et à travailler plus longtemps pour atteindre votre objectif.
- b. Réduire vos dépenses courantes et économiser davantage pour atteindre votre objectif.
- c. Augmenter le niveau de risque du portefeuille en espérant obtenir un meilleur rendement pour réaliser votre objectif.
- d. Maintenir le cap et réduire les dépenses prévues à la retraite (c.-à-d., mode de vie plus frugal à la retraite).

Total

Fin du questionnaire. Merci.

Annexe A

Avis sur la protection des renseignements personnels

Corporation Financière Mackenzie (désignée dans le présent avis par les termes « nous », « notre », « nos » et « Mackenzie ») s'est toujours engagée à protéger la confidentialité des renseignements personnels qu'elle recueille et conserve dans le cadre de ses activités. Le présent avis explique comment nous recueillons, conservons, utilisons et communiquons les renseignements personnels qui vous concernent. Nous vous invitons à prendre connaissance du présent Avis et à communiquer avec nous par l'un des moyens indiqués à la fin du présent document si vous avez besoin d'éclaircissements. Le Groupe de sociétés Mackenzie comprend les sociétés apparentées ou qui pourraient lui succéder et dont les activités sont liées à l'un ou l'autre des motifs énoncés dans le présent Avis.

Dans le présent avis, le terme « courtier » inclut aussi votre conseiller et fait référence à toute personne ou entité habilitée (ou qui affirme être habilitée) à agir dans le cadre de vos placements en tant que votre conseiller en placements ou courtier, ou de la part de votre conseiller en placements ou courtier. En demandant un de nos produits ou services, vous reconnaissez que votre courtier est votre mandataire et non le nôtre. Nous sommes autorisés à accepter et mettre en application tout avis, autorisation ou toute autre communication que nous croyons de bonne foi avoir été transmis par vous ou votre courtier de votre part. Nous n'avons aucune obligation de vérifier que votre courtier est dûment autorisé à agir en tant que votre mandataire ou est autrement autorisé à agir pour vous.

1. **Dossiers des clients et renseignements personnels** : Les renseignements personnels qui ont été recueillis à votre sujet (et au sujet de votre conjoint, et/ou bénéficiaire, le cas échéant), à des fins énoncées dans le présent avis, sont conservés dans un dossier appelé « dossier du client ». Selon le type de placement ou de service demandé, votre dossier peut ainsi renfermer votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone, votre numéro d'assurance sociale, votre date de naissance, les avoirs que vous détenez dans votre compte et le nom, l'adresse et le numéro d'assurance sociale de votre conjoint et de votre bénéficiaire. Par exemple, si vous avez établi un programme de prélèvements automatiques, votre dossier renferme également le numéro de votre compte auprès de toute institution financière. Lorsque vous fournissez des renseignements personnels au sujet d'une autre personne, vous nous déclarez être autorisé à nous communiquer ces renseignements.
2. **Communication des renseignements à Mackenzie** : Lorsque vous-même ou votre conseiller financier remplissez un formulaire de demande, pour adhérer à un régime ou ouvrir un compte auprès de Mackenzie, vous fournissez à cette dernière des renseignements personnels vous concernant, et, dans certains cas, concernant votre conjoint et votre bénéficiaire, afin :
 - A. de procéder à un placement;
 - B. de donner des instructions au sujet d'un placement; ou
 - C. d'obtenir des renseignements à propos d'un de vos placements.Mackenzie recueille ces renseignements personnels, les conserve dans votre dossier, s'en sert et les communique, le cas échéant, à des tiers aux fins énoncées dans le présent avis.
3. **Collecte, conservation, utilisation et communication des renseignements personnels que renferme votre dossier de client** : Mackenzie est autorisée à recueillir, à conserver et à utiliser les renseignements personnels que renferme votre dossier, de même qu'à se faire communiquer des renseignements personnels par les tiers évoqués ci-après, ou à leur communiquer ceux dont elle dispose, aux fins suivantes :
 - A. vous identifier et assurer l'exactitude des renseignements que renferme votre dossier;
 - B. établir et administrer votre compte, déterminer, enregistrer et tenir à jour les renseignements sur vos avoirs et vos opérations;
 - C. effectuer des opérations avec Mackenzie ou par son intermédiaire, y compris des virements, notamment des virements électroniques;
 - D. vous faire parvenir, à vous et à votre courtier, des relevés de compte, avis d'exécution, reçus fiscaux, états financiers, procurations, avis concernant des régimes enregistrés, et autres documents dont vous-même ou votre courtier pourriez avoir besoin relativement à votre compte;
 - E. vérifier auprès d'un autre organisme des renseignements que vous avez déjà donnés, lorsque des fins énoncées dans le présent avis l'exigent;
 - F. traiter les opérations de débit préautorisé;
 - G. recouvrer une créance à l'égard de Mackenzie;
 - H. participer au financement ou à la vente de la totalité ou d'une partie de nos activités, restructurer nos activités, et obtenir et soumettre des demandes de règlement d'assurance; et
 - I. se conformer aux prescriptions des lois et règlements.

4. Tiers :

- A. Pourvu que ce soit à des fins énoncées dans le présent avis, Mackenzie peut recueillir des renseignements personnels vous concernant auprès de tiers, dont notamment votre courtier, d'autres entités appartenant au Groupe de sociétés Mackenzie, d'autres institutions financières et sociétés de gestion de fonds communs, et d'autres tiers déclarant avoir le droit de communiquer de tels renseignements.
 - B. Pourvu que ce soit à des fins énoncées dans le présent avis, Mackenzie peut transmettre des renseignements personnels vous concernant à ses fournisseurs de services, dont notamment des entreprises s'occupant de l'établissement et de l'envoi de relevés de comptes, des entreprises de messageries, des entreprises d'imagerie ou des sociétés s'occupant d'archivage de documents. Lorsque Mackenzie communique des renseignements personnels à ses fournisseurs de services, elle veille à ce qu'il leur soit interdit, par contrat, d'utiliser ces renseignements à d'autres fins que celles pour lesquelles elle a fait appel à eux, et à ce que ces renseignements bénéficient du même niveau de protection que lorsqu'ils sont en sa possession. Nous pourrions faire appel à des fournisseurs de services situés à l'extérieur du Canada et, si tel est le cas, les renseignements personnels peuvent être divulgués conformément aux lois de la juridiction dans lequel le fournisseur est situé, et notamment au gouvernement de cette juridiction ou à des institutions qui y sont reliées.
 - C. Mackenzie peut communiquer des renseignements personnels vous concernant à des tiers si la loi l'y autorise ou l'y oblige. Elle peut, par exemple, communiquer des renseignements, pour fins fiscales, à l'Agence du revenu du Canada.
 - D. Pourvu que ce soit à des fins énoncées dans le présent avis, Mackenzie peut communiquer des renseignements personnels vous concernant à des tiers, dont notamment votre courtier, des tiers fournisseurs de services, des firmes de traitement de données, d'autres entités appartenant au Groupe de sociétés Mackenzie, d'autres institutions financières et sociétés de gestion de fonds communs et des administrateurs de régimes collectifs. Si vous désirez vous opposer à la communication de ces renseignements, ou vous renseigner sur les conséquences qu'aurait une telle opposition, veuillez communiquer avec nous. Le fait de retirer votre consentement à la communication de renseignements personnels pourrait empêcher Mackenzie de vous offrir des produits et des services ou de continuer à vous les offrir, lorsqu'il est impossible de vous les fournir sans communiquer ces renseignements à des tiers.
5. **Emploi du numéro d'assurance sociale :** La loi oblige Mackenzie à citer votre numéro d'assurance sociale (NAS) lorsqu'elle présente des déclarations fiscales à l'Agence du revenu du Canada. Nous pouvons utiliser votre NAS comme identificateur pour des raisons telles le regroupement de vos titres, afin de réduire les frais liés à votre compte et d'éviter une double facturation, d'assurer que vos envois sont regroupés dans une seule enveloppe et d'éviter l'envoi de duplicatas. Par ailleurs, pourvu que ce soit à des fins énoncées dans le présent avis, nous pourrions communiquer votre NAS à des tiers dont votre courtier, votre promoteur de régime collectif ou des tiers fournisseurs de services. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant l'utilisation de votre NAS, veuillez communiquer avec nous.
 6. **Emplacement des dossiers des clients :** Votre dossier est conservé, sur support électronique, microfilm ou papier, principalement à Toronto, mais il se peut également qu'il soit entreposé dans un autre emplacement au Canada. Pour demander l'accès à votre dossier de client, veuillez communiquer avec nous.
 7. **Changements dans les renseignements personnels :** Veuillez informer Mackenzie sans délai de tout changement survenant dans les renseignements personnels que vous lui avez fournis.
 8. **Droit de consulter et de corriger des renseignements personnels :** Sauf dans certaines circonstances prévues par la loi, vous avez le droit, sur demande écrite, de consulter les renseignements personnels que renferme votre dossier. Vous pouvez en vérifier l'exactitude et demander à faire corriger tout renseignement erroné. Pour ce faire, veuillez communiquer avec nous.
 9. **Réponse à vos questions et à vos préoccupations :** Si vos préoccupations concernant l'accès ou la rectification de vos renseignements personnels n'ont pas été résolues à votre satisfaction, ou si vous avez des questions ou préoccupations concernant la gestion de vos renseignements personnels, vous pouvez vous adresser au responsable de la conformité, à l'adresse suivante : Placements Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto, Ontario, M5V 3K1. Vous pouvez également le faire par courriel, en adressant votre demande à privacy@mackenziefinancial.com. Si après avoir communiqué avec le responsable de la conformité votre question ou préoccupation n'a toujours pas été résolue, nous pouvons vous orienter vers les commissaires fédéral et provinciaux à la protection de la vie privée.

Service à la clientèle, Placements Mackenzie

Téléphone : 416-922-3217 ou 1-800-387-0614 (1-800-387-0615 - français)

Courriel : service@mackenzieinvestments.com

Conseils Patrimoine privé Mackenzie

180, rue Queen Ouest,
Toronto (Ontario) M5V 3K1

FRANÇAIS 1-800-387-0615

ANGLAIS 1-800-387-0614

CHINOIS 1-888-465-1668

TÉLÉCOPIEUR 1-866-766-6623

COURRIEL pwc@mackenzieinvestments.com

SITE WEB placementsmackenzie.com/patrimoineprive

